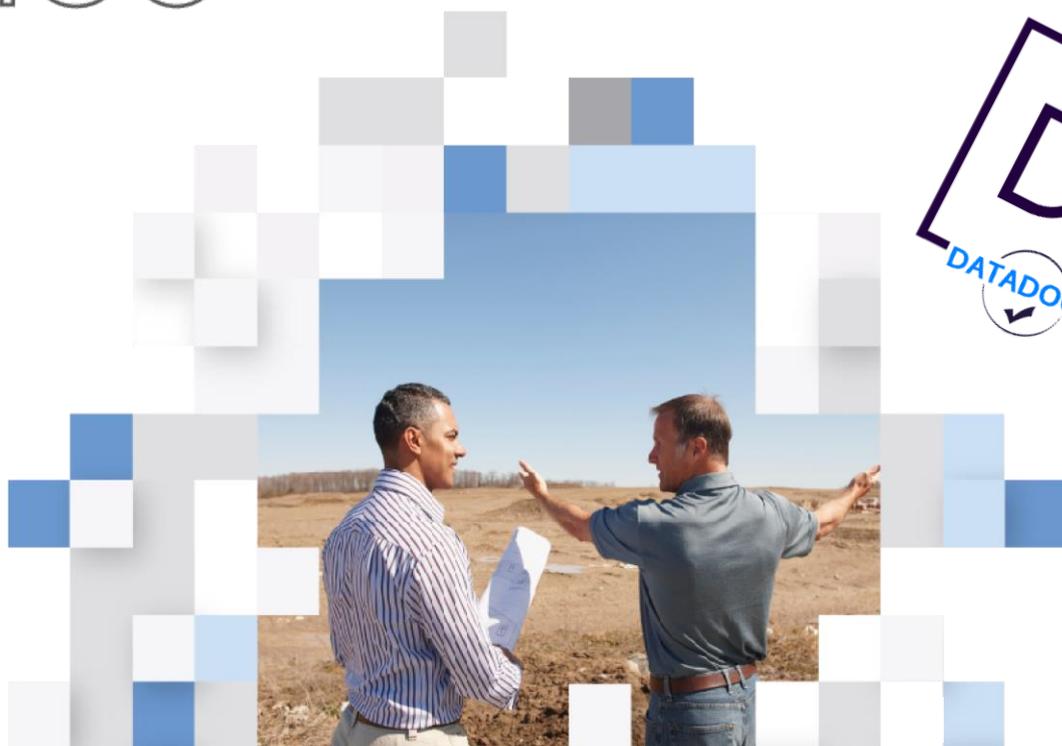
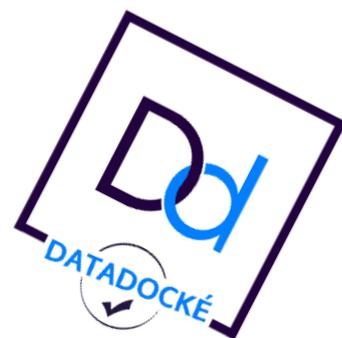




# Formations Règlementaires et Normatives pour les professionnels



## Catalogue 2019

Catalogue et programmes des  
formations à télécharger sur  
[www.anco.pro](http://www.anco.pro)

... *évoluer*

*en toute sérénité...*

# édito

## Didier Déris

### Directeur Général

Ingénieur CHEC – Ingénieur ESTP  
DPEA Construction Parasismique  
Membre du Conseil AFPS (Association  
Française Génie Parasismique)



Le Groupe ANCO est à l'origine (1988), un bureau de contrôle technique attaché à la prévention des aléas techniques susceptibles d'entraîner des sinistres par, notamment la vérification de l'application des normes de construction.

Ainsi, depuis de nombreuses années, les agences ANCO, à l'écoute de leur clientèle, ont répondu aux besoins de formation très particuliers du secteur de la construction. Tant dans les apports techniques pour l'appropriation des normes de construction, qu'au bénéfice de la prévention, ANCO a su apporter une réponse formative aux professionnels :

- Architectes,
- Ingénieurs,
- Maîtres d'ouvrages privés et publics,
- Entreprises,
- Maîtres d'œuvre et
- Collectivités.

Fort et riche de ces expériences des chantiers et de la formation, le groupe se lance aujourd'hui dans l'organisation de formations inter-entreprises.

2018 voit donc l'édition du premier catalogue de formation inter-entreprises ANCO. La formation en intra-entreprise, sur demande ou à la carte, est également proposée sur devis, pour toutes les formations du catalogue avec possibilités d'aménagement des programmes, ainsi que pour des formations particulières ne figurant pas au catalogue.

Gageons que ce catalogue répondra à vos attentes en formations réglementaires et normatives dans le secteur de la Construction.

## sommaire

EDITO .....	2
ANCO, le groupe .....	3
LES FORMATIONS 2019 .....	4
Un accompagnement sur mesure .....	14
Qu'est qu'une formation intra-entreprise ..	14
Qui sont nos clients ? .....	14
Les formations obligatoires et leur financement par les OPCA .....	14
Nos coordonnées .....	15

# anco, le groupe

Créé en 1987, en tant que Bureau de contrôle technique, la société n'a cessé d'élargir son expertise à de nombreux secteurs de la construction. Aujourd'hui, ANCO assure toutes les missions de contrôle technique définies par la norme NF P 03 100, visant la prévention des risques et des désordres, et l'amélioration des performances de construction.

Son objectif est de contribuer à la prévention des aléas techniques susceptibles de se produire lors de la conception et de la réalisation des ouvrages.

Pour relever ce défi, ANCO met à la disposition de sa clientèle, les compétences et l'expertise de ses spécialistes.

Son point fort, une approche efficace et pragmatique, pour davantage de maîtrise sur les projets de construction.

Le Groupe ANCO compte aujourd'hui environ 45 collaborateurs, dont plus de 70 % sont des techniciens et des ingénieurs de haut niveau.



Les compétences au sein du Groupe ANCO collaborent entre elles afin de répondre aux exigences toujours plus spécifiques de la clientèle.

Ces compétences se retrouvent réparties dans l'ensemble de nos agences et celles-ci sont utilisées en fonction des missions et des projets qui nous sont confiés.



Les formations ANCO sont programmées dans l'hexagone et dans les Départements d'Outre-mer si nécessaire et sous condition de disposer du plateau technique requis. La programmation d'une formation est décidée à partir de demandes suffisantes. Vous pouvez être informés des programmations en cours de vos régions tout au long de l'année par email en nous communiquant vos coordonnées à ces fins via notre site :

[www.anco.pro](http://www.anco.pro)

## Index

	Pages
<b>Prévention / Sécurité</b>	4
<b>Normes Eurocodes (sauf EC8)</b> Conception de bâtiment et dimensionnement de structure	6
<b>Génie parasismique &amp; paracyclonique</b>	8
<b>Conception des bâtiments et Performance énergétique</b>	9
<b>Electricité</b>	10
<b>Conduite d'engins</b>	11
<b>Travaux en hauteur</b>	12
<b>Marchés publics &amp; Appels d'offres</b>	14

Programmes détaillés disponibles en téléchargement :  
 ➔ [anco.pro](http://anco.pro) – Rubrique Formation – Code Formation

Catalogue 2018 téléchargeable sur [www.anco.pro](http://www.anco.pro)

... évoluer



en toute sérénité...



## Prévention – Sécurité

Code	Intitulé	Objectifs	Public	Durée
PS1801	<b>Animateur Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les missions des différents acteurs de la prévention ainsi que les responsabilités associées</li> <li>Etre capable d'analyser les incidents, les accidents et de suivre les indicateurs</li> <li>Etre capable de mettre en œuvre les méthodes et les outils de la prévention en rapport avec les missions d'un animateur Sécurité.</li> </ul>	Membre de Service Santé-Sécurité, toute personne chargée de la Sécurité et de l'animation prévention	21 h
PS1802	<b>Formation du personnel à la lutte contre l'incendie et à la manipulation des extincteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etre capable de déclencher l'alerte, de maîtriser un début d'incendie en utilisant des extincteurs</li> <li>Permettre la mise en conformité de l'entreprise avec l'article R4227-39 du Code du Travail, qui impose une formation de l'ensemble du personnel à la mise en pratique des consignes de sécurité incendie.</li> </ul>	Tout personnel	3 h
PS1803	<b>Formation et assistance à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtriser le décret du 5 novembre 2001 (N°2001-1016) portant sur la création obligatoire d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé, la sécurité des travailleurs</li> <li>Etre capable de rédiger ce document pour l'entreprise</li> <li>Maîtriser l'outil bureautique aidant à la réalisation de ce document</li> <li>Etre capable de suivre et d'actualiser ce document</li> </ul>	Chef d'Entreprise, Responsable des Ressources Humaines, Responsable sécurité... toute personne en charge de la rédaction et de l'évaluation des risques dans l'entreprise	35 h
PS1804	<b>Formation Gestes et postures - Manutention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier et prévenir les risques d'apparition de maladies professionnelles et d'accidents du travail</li> <li>Se mettre en conformité avec le décret 3/09/92 du Code du Travail</li> </ul>	Tout personnel	4 h
PS1805	<b>Formation Signalisation temporaire de chantier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser le personnel aux interactions engin / piétons et usagers sur les zones de travail communes</li> <li>Maîtriser la signalisation temporaire de chantier sur route et permettre d'assurer la sécurité du public et des automobilistes</li> </ul>	Tout personnel, chef d'équipe et chef de chantier	7 h
PS1806	<b>Sauveteur Secouriste du Travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les risques potentiels afin de prévenir l'accident</li> <li>Rechercher les risques persistants pour protéger</li> <li>Acquérir les connaissances essentielles pour intervenir efficacement dans une situation d'urgence</li> <li>Savoir alerter les secours compétents</li> </ul>	Tout personnel de l'entreprise sensibilisé aux questions de sécurité et de prévention des risques	12 à 15 h
PS1807	<b>Sensibilisation à la sécurité sur chantiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre la connaissance des risques existants sur un chantier du bâtiment</li> <li>Connaître les règles de sécurité applicables</li> <li>Identifier les équipements et matériels de protection</li> </ul>	Ouvriers, chefs d'équipe, chefs de chantier	7 h

Programmes détaillés disponibles en téléchargement :  
➔ [anco.pro](http://anco.pro) – Rubrique Formations – Code Formation

Catalogue 2019 téléchargeable sur [www.anco.pro](http://www.anco.pro)



anco

# Formations réglementaires et normatives 2019

## Prévention – Sécurité (Suite)

5

Code	Intitulé	Objectifs	Public	Durée
PS1808	<b>Sécurité sur chantier : Elaborer son PPSPS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etre capable d'élaborer, de rédiger et d'exploiter un PPSPS</li><li>• Inscrire la rédaction du PPSPS dans le contexte réglementaire</li><li>• Utiliser le PPSPS comme un outil de prévention à destination des opérateurs du chantier</li></ul>	Chef d'entreprise ou personnel chargé d'organiser les chantiers en matière de prévention	14 h
PS1809	<b>Sécurité : Responsabilité du chef d'entreprise</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier les responsabilités des secteurs opérationnels et fonctionnels de l'entreprise</li><li>• Maîtriser les principales obligations réglementaires de l'employeur concernant la sécurité au travail</li><li>• Connaître ses propres responsabilités et celles des différents acteurs internes et externes de l'entreprise</li></ul>	Chefs d'entreprises ou d'établissement, DRH, RRH, responsables sécurité, encadrants	7h
PS1810	<b>Formation à l'utilisation du défibrillateur en situation d'urgence médicale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser le salarié à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur semi (ou entièrement) automatique</li></ul>	Tout public	3 h
PS1811	<b>Chantiers Verts : Sensibilisation HQE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acquérir des outils de mise en place d'une démarche chantier propre ou à faibles nuisances dans le cadre d'une démarche HQE</li><li>• Savoir choisir et mettre en œuvre les matériaux et les moyens nécessaires à tout projet d'écoconstruction</li></ul>	Maîtres d'ouvrage, AMO, Chefs de chantier, Architectes, Ingénieurs BE ou contrôle, bailleurs sociaux	7 h
PS1812	<b>Gestion des déchets de chantier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Repérer les exigences en matière de réglementation environnementale</li><li>• Assurer la gestion de l'environnement du chantier</li><li>• Etablir et suivre un plan "chantier vert"</li></ul>	Chefs de chantier, conducteurs de travaux, chefs d'équipe, référents techniques	14 h
PS1813	<b>Sensibilisation aux risques chimiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acquérir les notions nécessaires à l'identification et à la compréhension des risques présentés par la présence de produits chimiques dangereux de l'activité</li><li>• Etre capable d'intégrer la prévention du risque chimique dans son comportement</li></ul>	Toute personne travaillant dans un environnement de produits chimiques et amenée à utiliser des produits chimiques dans son activité	12 h
PS1814	<b>Bien-être au travail et prévention des risques psychosociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appréhender la démarche générale de prévention des risques professionnels et identifier les RPS comme un risque professionnel</li><li>• Acquérir les connaissances sur la notion de RPS et différencier les familles de RPS</li><li>• Comprendre les liens entre le travail, les RPS, et leurs effets sur la santé et le fonctionnement de l'organisation</li></ul>	DRH et RRH, Manager, Responsable santé et sécurité ou toute personne impliquée dans la prévention des risques psychosociaux	14 h
PS1815	<b>CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confiné)</b>	Le CATEC® est le Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés dans les domaines de l'Eau potable et de l'assainissement. Il est délivré à l'issue d'une formation d'une journée intégrant une évaluation des compétences à intervenir en sécurité. (Formation réalisée par DCF N° habilitation 017/2016/CATEC-2/00)	Personnel prévu pour valider le CATEC® Intervenant et/ou Surveillant. Formations réalisées par groupe en intra-entreprise (effectif maximum 8 par session)	14 h

Programmes détaillés disponibles en téléchargement :  
➔ [anco.pro](http://anco.pro) – Rubrique Formations – Code Formation

Catalogue 2019 téléchargeable sur [www.anco.pro](http://www.anco.pro)

## Normes Eurocodes (sauf EC8) : Conception de bâtiment et dimensionnement de structure

Code	Intitulé	Objectifs	Public	Durée
EC1801	<b>EUROCODE 2 : Calcul des structures en béton - Initiation</b>	Depuis novembre 2012, la norme EUROCODE 2 remplace les règles BAEL dans tous les projets de construction. Les Eurocodes diffèrent des anciennes normes notamment dans les habitudes de calcul. La formation a donc pour objectif l'appropriation des méthodes de calcul applicables de façon à pouvoir intégrer les normes Eurocode dans tous les projets de construction.	Architectes, techniciens et ingénieurs BET béton	14 h
EC1802	<b>EUROCODE 2 : Calcul des structures en béton - Perfectionnement</b>	Depuis novembre 2012, la norme EUROCODE 2 remplace les règles BAEL dans tous les projets de construction. Les Eurocodes diffèrent des anciennes normes notamment dans les habitudes de calcul. La formation a donc pour objectif le renforcement des méthodes de calcul applicables de façon à pouvoir intégrer les normes Eurocode dans tous les projets de construction.	Architectes, techniciens et ingénieurs BET béton	14 h
EC1803	<b>EUROCODE 3 : Calcul des structures en acier - Initiation</b>	Depuis novembre 2012, la norme EUROCODE 3 remplace les règles CM66 dans tous les projets de construction. Les Eurocodes diffèrent des anciennes normes notamment dans les habitudes de calcul. La formation a donc pour objectif l'appropriation des méthodes de calcul applicables de façon à pouvoir intégrer les normes Eurocode dans tous les projets de construction.	Architectes, techniciens et ingénieurs BET acier - Entreprises de construction métallique et maîtres d'ouvrage.	14 h
EC1804	<b>EUROCODE 3 : Calcul des structures en acier - Perfectionnement</b>	Depuis novembre 2012, la norme EUROCODE 3 remplace les règles CM66 dans tous les projets de construction. Les Eurocodes diffèrent des anciennes normes notamment dans les habitudes de calcul. La formation a donc pour objectif l'appropriation des méthodes de calcul applicables de façon à pouvoir intégrer les normes Eurocode dans tous les projets de construction par le biais d'applications pratiques.	Architectes, techniciens et ingénieurs BET acier - Entreprises de construction métallique	14 h
EC1805	<b>EUROCODE 5 : Calcul des structures en bois - Initiation</b>	Depuis le 1er janvier 2014, les normes EUROCODE sont applicables dans tous les projets de construction. En ce qui concerne la construction bois, la norme Eurocode 5, plus élaborée et plus aboutie, remplace les règles CB71. La formation a donc pour objectif l'appropriation de l'EUROCODE 5, hypothèse de base et nouveautés.	Architectes, techniciens et ingénieurs BET bois, artisans charpentiers	7 h
EC1806	<b>EUROCODE 5 : Calcul des structures en bois - Perfectionnement</b>	Depuis le 1er janvier 2014, les normes EUROCODE sont applicables dans tous les projets de construction. En ce qui concerne la construction bois, la norme Eurocode 5, plus élaborée et plus aboutie, remplace les règles CB71. La formation a donc pour objectif l'appropriation de l'EUROCODE 5, et plus spécialement dans le calcul du bois.	Ingénieurs BET bois	7 h

Programmes détaillés disponibles en téléchargement :  
➔ [anco.pro](http://anco.pro) – Rubrique Formations – Code Formation

Catalogue 2019 téléchargeable sur [www.anco.pro](http://www.anco.pro)

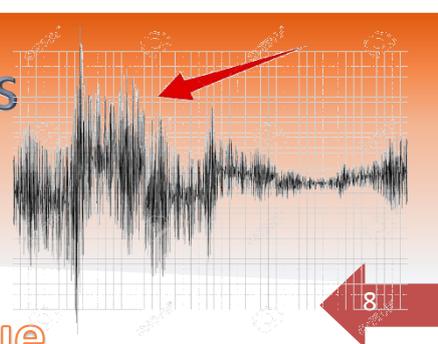
## Normes Eurocodes (sauf EC8) *Suite*

Code	Intitulé	Objectifs	Public	Durée
EC1807	<b>EUROCODE 5-1 : Structures en bois en zone sismique avec le référentiel des Eurocodes</b>	<p>La formation propose un rappel des principes généraux des Eurocodes et plus particulièrement ceux des Eurocodes 5 et 8 et s'appuie sur une mise en évidence par des retours d'expérience et finalement apporte des illustrations par des mises en application sur cas concrets adaptés au contexte antillais.</p> <p>Connaître les spécificités des nouvelles réglementations Eurocodes avec application spécifique aux constructions Bois</p> <p>Intégrer et appliquer ces réglementations dans les projets de construction</p> <p>Comprendre et anticiper l'impact des exigences de l'EUROCODE 5 sur un projet de construction</p> <p>Calculer une structure bois sous charges statiques et sismiques</p>	Toute personne chargée de la conception et du calcul des structures au sein de la maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études : responsables département d'études, Ingénieurs, techniciens dessinateur-projeteur, directeur de travaux	21 h
EC1808	<b>EUROCODE 6 : Calcul des structures en maçonnerie - Initiation</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2014, la norme EUROCODE 8-1 remplace les règles PS92 et l'application de l'EC8 implique la fin des règles de calcul NF DTU, notamment le BAEL 9mod99.</p> <p>La formation a donc pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d'introduire l'Eurocode 6 pour la conception de bâtiment en maçonnerie</li> <li>d'intégrer l'Eurocode 8-1 pour la conception de bâtiments en maçonnerie en zone sismique</li> </ul>	Architectes, techniciens et ingénieurs BET maçonnerie	7 h
EC1809	<b>NORMES EUROCODES : Sol et géotechnique</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2014, tous les EUROCODES sont applicables dans tous les projets de construction.</p> <p>Aussi, la formation a pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Introduire l'approche EUROCODE pour les fondations</li> <li>Calculer des fondations superficielles et profondes selon les EC</li> <li>Appréhender les caractéristiques du sol selon l'EUROCODE EC8-5</li> </ul>	Ingénieurs en BET, ingénieurs sols géotechniciens, techniciens	14 h



Programmes détaillés disponibles en téléchargement :  
➔ [anco.pro](http://anco.pro) – Rubrique Formations – Code Formation

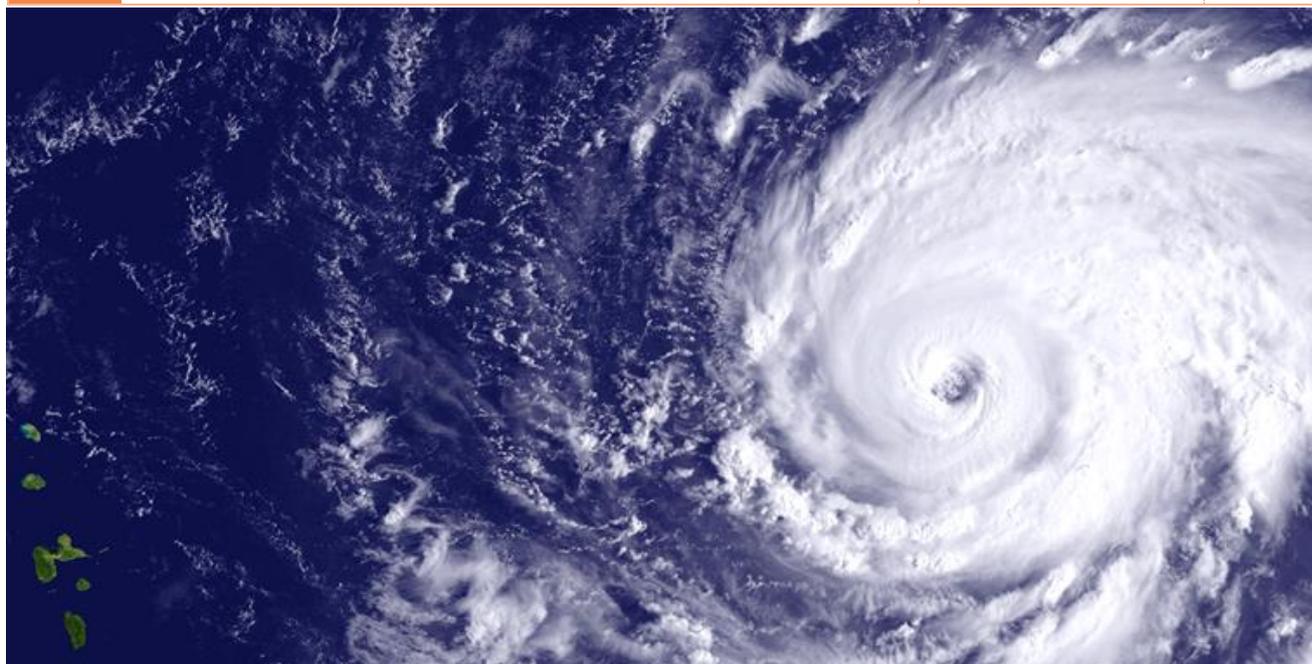
Catalogue 2019 téléchargeable sur [www.anco.pro](http://www.anco.pro)



## Génie Parasismique & Paracyclonique

Code	Intitulé	Objectifs	Public	Durée
PA1801	<b>EUROCODES 8-1 : Conception et ingénierie des bâtiments en zone parasismique</b>	<p>Plus élaborées et plus abouties que les normes NF, les EUROCODES sont aussi plus complexes. Cette formation vous permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'avoir un éclairage sur la conception d'éléments particuliers</li> <li>• De savoir interpréter des notions spécifiques à l'EC8</li> <li>• De manipuler les formules de calcul et connaître les erreurs fréquentes à éviter.</li> </ul>	Ingénieurs, bureaux d'études	7 h
PA1804	<b>Construction parasismique pour artisans (réalisateurs et conducteurs de travaux)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir les connaissances essentielles en matière de construction parasismique pour une mise en œuvre efficace des projets de construction de bâtiments courants en conformité aux nouvelles normes européennes de construction parasismique (en particulier les Eurocodes).</li> <li>• Être en capacité d'échanger avec vos interlocuteurs sur les exigences de la réglementation parasismique.</li> <li>• Valoriser son entreprise au titre des compétences en construction parasismique acquises.</li> </ul>	Artisans, réalisateurs du bâtiment, conducteurs de travaux et chefs de chantier. <i>Lieu : Martinique</i>	48 h
PA1805	<b>Conception &amp; Construction parasismique des Maisons Individuelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser la conception de maisons individuelles selon le guide CPMI EC8, valable uniquement pour la conception des maisons individuelles, en zone de sismicité 5.</li> </ul>	Constructeurs, architectes, ingénieurs, techniciens, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, entreprises, artisans.	14
PA1806	<b>Conception &amp; Construction paracyclonique des Maisons Individuelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser la conception paracyclonique de maisons individuelles en zone tropicale</li> </ul>	Constructeurs, architectes, ingénieurs, techniciens, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, entreprises, artisans.	14

**Prise en charge par la DEAL Martinique. Gratuit pour le bénéficiaire sous condition.**



Programmes détaillés disponibles en téléchargement :  
 ➔ [anco.pro](http://anco.pro) – Rubrique Formations – Code Formation

Catalogue 2019 téléchargeable sur [www.anco.pro](http://www.anco.pro)

## Conception des bâtiments & Performance énergétique

Code	Intitulé	Objectifs	Public	Durée
CB1801	L'accessibilité des bâtiments et des villes aux handicapés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre les exigences des règlements et de la Commission d'accessibilité</li> <li>Etre en mesure de rédiger une notice d'accessibilité et un Ad'Ap conforme aux règlements en vigueur</li> </ul>	Maîtres d'œuvre, Architectes, Bureaux d'études, Maître d'ouvrage	14 H
CB1802	S'approprier la réglementation thermique 2018 pour la construction des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un projet de construction tous corps d'état en intégrant les exigences de la RT 2012</li> <li>Connaître les bases de la RT 2012</li> <li>Identifier les obligations de moyens et de résultats liés à la RT 2012</li> <li>Adapter les dispositions de la RT 2012 à un projet de construction de maison indiv.</li> </ul>	Chefs de chantier, constructeurs de maisons individuelles, techniciens et commerciaux de bureaux d'études	
CB1803	Règlementation Thermique Martinique & Guadeloupe (RTG/RTM)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître la réglementation thermique applicable en Martinique et Guadeloupe (RTG/RTM)</li> </ul>	Tout acteur du bâtiment Martinique & Guadeloupe	7 H
CB1804	Connaître et pratiquer la Règlementation Thermique Martinique ou Guadeloupe (RTG/RTM) : du Calcul au DPEM / DPEG	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître la réglementation thermique applicable en Martinique ou en Guadeloupe (RTG/RTM)</li> <li>Savoir réaliser les calculs RTG/RTM</li> <li>Elaborer les DPE Martinique ou Guadeloupe, à partir du calcul RTM pour un bâtiment neuf et un bâtiment existant</li> </ul>	Tout acteur du bâtiment Martinique & Guadeloupe	16 H
CB1805	Règlementation Acoustique & Aération DOM	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître la réglementation Acoustique et Aération applicable dans les DOM et ses évolutions pour être capable de le mettre en application</li> </ul>	Tout acteur du bâtiment des DOM	7 H
CB1806	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : Champ d'intervention et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les risques encourus dans le cadre d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) lors des différentes phases d'une opération de construction</li> <li>Connaître le rôle, les compétences de l'AMO et ses relations avec les intervenants à l'acte de construire</li> <li>Identifier les responsabilités et les assurances adaptées</li> </ul>	Maîtres d'ouvrage, Promoteur immobilier	7 H
CB1807	Conception architecturale de bâtiments : intégrer la réglementation Sécurité Incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer les paramètres de la sécurité incendie dès la conception d'un projet pour répondre aux exigences des organismes de contrôle</li> <li>Appliquer la réglementation en fonction des types de bâtiments et d'activité</li> <li>Optimiser les coûts de la prévention incendie</li> </ul>	Architectes - Ingénieurs techniciens des cabinets d'architecture	7 H
CB1808	Sensibilisation au risque Amiante	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les risques et la réglementation en vigueur</li> <li>Connaître les moyens de protection à mettre en œuvre</li> </ul> <p><i>Cette formation n'est pas destinée aux personnes dont les activités relèvent de l'article R.4412-139 du Code du Travail (Interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante).</i></p>	Tous les professionnels du Bâtiment : Chargés de suivi de chantier, CSPS, Responsables sécurité, Architectes	7 H



Programmes détaillés disponibles en téléchargement :  
→ [anco.pro](http://anco.pro) – Rubrique Formations – Code Formation

Catalogue 2019 téléchargeable sur [www.anco.pro](http://www.anco.pro)

## Electricité

Code	Intitulé	Public	Durée
EL1801	<b>Habilitation Electrique B0, H0, H0V : Travaux pour exécutants non électriciens</b>	Toute personne devant assurer des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques (peinture, nettoyage, désherbage...)	7 H
EL1802	<b>Habilitation Electrique BR, B1V, B2, B2V, BE, BC : Personnel électriciens</b>	Toute personne devant assurer des interventions sur des ouvrages électriques	21 H
EL1803	<b>Habilitation Electrique BR - B1V - B2 - B2V - BE - BC : « Personnel électricien » - Recyclage</b>	Toute personne devant assurer des interventions et consignations sur des installations électriques BT : électriciens d'équipement, chefs d'équipe et techniciens d'équipement en électricité, électriciens et techniciens de maintenance...	11 H
EL1804	<b>Habilitation Electrique BS - BE Manœuvres : Personnel non électricien effectuant des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique</b>	Toute personne n'étant pas électricien de métier, devant réaliser hors tension des opérations simples sur des installations électriques BT (remplacement de fusibles ou de lampes, démontage, connexion de prises ou d'interrupteurs): informaticiens, gardiens d'immeubles, personnel de production	14 H
EL1805	<b>Habilitation électrique BP : pose de modules photovoltaïques</b>	Personnel non électricien réalisant la pose de modules photovoltaïques	11 H
EL1806	<b>Test théorique de renouvellement d'habilitation électrique</b>	Toute personne détentrice d'une habilitation électrique, nécessaire à l'exercice de son activité professionnelle et qui est à renouveler.	7 H
EL1807	<b>Gérer le risque électrique dans l'entreprise</b>	Toute personne occupant une fonction d'encadrement dans l'entreprise (cadre, agent de maîtrise, chef d'atelier, chef d'entreprise...)	7 H



Programmes détaillés disponibles en téléchargement :  
➔ [anco.pro](http://anco.pro) – Rubrique Formations – Code Formation

Catalogue 2019 téléchargeable sur [www.anco.pro](http://www.anco.pro)



## Conduite d'engins

### CACES

Code	Intitulé	Public	Durée
CE1801	Conduite des chariots élévateurs ou automoteurs à conducteur porté - CACES® 389	Toute personne, débutante à expérimentée, affectée à la conduite des chariots élévateurs et automoteurs catégories 1, 2, 3, 4, 5 ou 6.	3 à 5 jours selon niveau
CE1802	Conduite en sécurité de pont roulant	Utilisateurs ou futurs utilisateurs d'engin concerné	1,5 à 3 jours selon niveau
CE1803	CACES® Engins de chantier et de travaux publics - CACES® R372M – Formation initiale ou recyclage	Toute personne affectée à la conduite d'engins de chantier et de Travaux Publics	2 à 7 jours selon niveau
CE1804	CACES® Plateformes élévatrices mobiles de personnel R386 Cat. 1a, 1b, 3a, 3b	Toute personne appelée à conduire une nacelle élévatrice	2 à 4 jours
CE1805	CACES® Grue auxiliaire de chargement de véhicules - R390	Utilisateurs ou futurs utilisateurs d'engin concerné	2 à 4 jours
CE1806	CACES® Transpalette à conducteur accompagnant type gerbeur ou non gerbeur - R366	Utilisateurs ou futurs utilisateurs d'engin concerné	1 à 3 jours
CE1807	Autorisation de conduite des ponts roulants (Pontier Elingueur) - R318	Tout personnel appelé à élinguer une charge et à conduire un pont roulant de façon occasionnelle ou permanente	2 jours

### DRONE CIVIL

**Nouveau**



Code	Intitulé	Objectifs	Public	Durée
CE1808	Formation théorique ULM - Drone civil	Formation diplômante permettant de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Naviguer en espace aérien en respectant les règles de l'air,</li> <li>• Lire les cartes OACI et VAC,</li> <li>• Connaître la législation aérienne.</li> </ul> Passage de l'examen théorique ULM obligatoire pour la pratique professionnelle d'aéronefs télépilotés.	Tout public	49 h
CE1809	Formation pratique Drone civil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices en condition réelle directement sur des drones professionnels,</li> <li>• Suivant la progression, exercices sur des drones professionnels équipés de nacelles 3 axes.</li> </ul>	Tout public	35 à 70 h
CE1810	Formation Drone civil - Module photogrammétrie	La photogrammétrie permet la réalisation de mesures de coordonnées 3 axes à partir de relevés photographiques. Cette technologie permet entre autres d'obtenir un modèle 3D, une orthophotographie, un DSM, DTM, calculs de distances, de cubage (cubature), de surfaces ou bien encore de courbes de niveaux.	Géomètres, architectes, entreprises de travaux publics, communes voulant réaliser des études d'impact sur l'environnement, exploitants de carrières, etc...	21 h

Programmes détaillés disponibles en téléchargement :  
→ [anco.pro](http://anco.pro) – Rubrique Formations – Code Formation

Catalogue 2019 téléchargeable sur [www.anco.pro](http://www.anco.pro)



anco

# A.I.P.R.

(Attestation d'Intervention à proximité des réseaux)

## Formations réglementaires et normatives 2019

**Nouvelle  
réglementation 2018**

12

Code	Intitulé	Objectifs	Public	Durée
CE1811	<b>AIPR (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux) - Concepteur</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux.</li><li>Mesurer et maîtriser les risques pour la sécurité des personnes et des biens.</li><li>S'entraîner à l'examen AIPR - Préparation et conduite de projet - Encadrement de chantiers de travaux</li></ul>	Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre ou toute personne devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux, Conducteur de travaux, Chef de chantier	7 H
CE1812	<b>AIPR (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux) - Encadrant</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux.</li><li>Connaître les responsabilités des différents acteurs.</li><li>Mesurer et maîtriser les risques pour la sécurité des personnes et des biens.</li><li>S'entraîner à l'examen AIPR - Préparation et conduite de projet - Encadrement de chantiers de travaux</li></ul>	Agent de maîtrise d'ouvrage, Conducteur de travaux, Chef de chantier	7 H
CE1813	<b>AIPR (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux) - Opérateur</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux.</li><li>Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires ;</li><li>S'entraîner sur les questions du QCM de contrôle AIPR.</li></ul>	Salarié ou agent intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.	7 H



Programmes détaillés disponibles en téléchargement :  
➔ [anco.pro](http://anco.pro) – Rubrique Formations – Code Formation

Catalogue 2019 téléchargeable sur [www.anco.pro](http://www.anco.pro)



## Travaux en hauteur

Code	Intitulé	Objectifs	Public	Durée
TH1801	Utilisation, montage et réception d'échafaudages fixes ou roulants et de tours d'étaie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître et savoir appliquer les modes opératoires et mesures de prévention concernant le travail en hauteur</li> <li>Savoir utiliser les équipements de protection individuelle</li> <li>Vérifier l'adéquation de l'équipement de travail à l'opération envisagée</li> <li>Réaliser le montage et le démontage d'un échafaudage en sécurité</li> <li>Vérifier le montage des échafaudages avant utilisation</li> </ul>	Toute personne amenée à monter, utiliser ou démonter un échafaudage	7 H
TH1802	Technique de travaux en hauteur et EPI antichute	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux personnels travaillant en hauteur de se sécuriser dans le cadre de la protection individuelle par le choix d'EPI adaptés aux particularités du lieu de travail.</li> <li>Savoir contrôler et suivre la réglementation relative aux EPI antichute.</li> </ul>	Travailleurs amenés à réaliser des travaux en hauteur et utiliser des EPI antichute.	14 H
TH1803	Gérer le risque "Installation d'une grue sur un chantier et son environnement"	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les enjeux et les risques en matière de responsabilité civile et pénale</li> <li>Connaître les mécanismes des poursuites pénales</li> <li>Connaître et mettre en œuvre des mesures préventives</li> </ul>	Toute personne occupant une fonction d'encadrement dans l'entreprise (cadre, agent de maîtrise, chef d'atelier, chef d'entreprise...)	7 H
TH1804	Réaliser en sécurité un élingage courant	<ul style="list-style-type: none"> <li>Savoir utiliser des élingues et des accessoires de levage en sécurité pour des opérations prédéfinies</li> </ul>	Personnel amené à utiliser le matériel d'élingage pour le levage de pièces ou de charges	7 H
TH1805	Montage et réception de Chapiteau, Tente et Structure (CTS) suivant l'arrêté du 23/01/1985	<ul style="list-style-type: none"> <li>Monter et démonter les chapiteaux, tentes et structures itinérants, en toute sécurité, suivant l'arrêté du 23 janvier 1985</li> </ul>	Tout personnel devant monter, démonter et/ou réceptionner des chapiteaux, tentes et structures.	21 H
TH1806	Montage de Scène plateau simple sans structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>Monter et démonter en sécurité une scène plateau simple sans structure</li> </ul>	Tout personnel devant monter et/ou démonter des scènes plateaux simples sans structure	21 H



Programmes détaillés disponibles en téléchargement :  
 ➔ [anco.pro](http://anco.pro) – Rubrique Formations – Code Formation

Catalogue 2019 téléchargeable sur [www.anco.pro](http://www.anco.pro)

### La réponse électronique aux marchés publics devient une obligation pour les entreprises en Octobre 2018 !

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018, la dématérialisation des marchés publics sera obligatoire pour les marchés publics de plus de 25.000 € H.T. :

- Procédure de passation des marchés complètement dématérialisée,
- Toutes les communications et les échanges d'informations entre entreprises et acheteurs s'effectueront par moyens électroniques,
- La signature manuscrite sera remplacée par la signature électronique.

## Marché Publics & Appels d'offres

Code	Intitulé	Objectifs	Public	Durée
AO1801	<b>Le DUME (Document Unique de Marché Européen) et la réponse aux appels d'offres dématérialisés</b>	<p>Etre capable de détecter et de répondre à un appel d'offres dématérialisé de façon rapide et efficace</p> <p>Savoir compléter le Dume</p> <p>Assimiler les règles de base et les spécificités de la signature électronique</p> <p>Savoir repérer les opportunités commerciales</p> <p>Maîtriser la dématérialisation</p> <p>Déposer en toute sécurité un dossier de réponse électronique</p>	Responsables Commerciaux, Responsables de Développement, Chargés d'affaires, Attachés et Assistants de Direction, Secrétariats commerciaux	7 H
AO1802	<b>Rédiger un mémoire technique de qualité</b>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Structurer un mémoire technique</li> <li>▪ Elaborer les différentes parties</li> <li>▪ Rendre son offre attractive</li> <li>▪ Savoir se démarquer commercialement</li> </ul>	Toute personne du secteur privé en charge de la rédaction des mémoires techniques dans le cadre de la réponse à un appel d'offre public (dirigeant - commerciaux...)	7 H



Programmes détaillés disponibles en téléchargement :  
→ [anco.pro](http://anco.pro) – Rubrique Formations – Code Formation

Catalogue 2019 téléchargeable sur [www.anco.pro](http://www.anco.pro)

# Un accompagnement sur mesure

Avec vous, nous élaborons une réponse pédagogique précise et ciblée en fonction du personnel à former et du contexte professionnel de votre entreprise.

Vos contraintes deviennent également les nôtres et la formation qui vous est proposée est spécifique à votre équipe.

Il peut s'agir d'une formation au catalogue, programmée uniquement pour vous et adaptée aux profils des participants ou encore une formation créée pour répondre à un besoin particulier, dans un domaine dont nous avons l'expertise et l'expérience.

Grâce à notre réseau de partenaires sur tout le territoire, nous pouvons organiser de nombreuses formations réglementaires de la construction, de l'industrie et d'autres secteurs. Organismes certifiés, plateaux techniques exigés, logistique... nous mettons tout en œuvre pour vous, où que vous soyez.

## Qu'est-ce qu'une formation intra-entreprise ?

La formation dite **intra-entreprise** est organisée pour une société cliente, pour un nombre déterminé de participants (une équipe, une catégorie de personnel...). La formation peut se dérouler dans les locaux de la société si le plateau technique le permet, et aux dates choisies de concert avec la société cliente. Le contenu de la formation peut alors être adapté ou personnalisé selon les besoins de l'entreprise. Le tarif est forfaitaire et s'entend pour l'ensemble des participants.

La formation dite **interentreprise** réunit des salariés de plusieurs entreprises. Le lieu de la formation ainsi que ses dates de réalisation sont définis par l'organisme de formation et le contenu fixé au préalable. Le tarif s'entend par participant.

## Qui sont nos clients ?

### Organismes publics

Collectivités territoriales, Services de l'Etat

### Entreprises privées

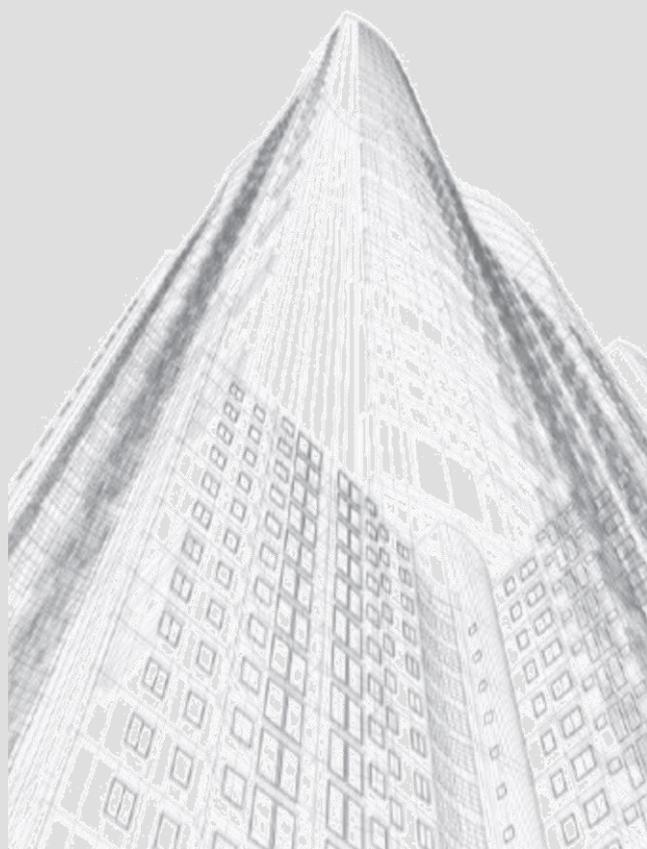
Promoteurs privés, Offices de HLM, Architectes, Ingénieurs, Bureaux d'études, Gestionnaires, Industriels, Commerçants, Artisans...

### Organismes professionnels

Groupements professionnels, Centre de formation aux métiers du BTP, Associations...

### International

Gouvernements, ONG, Consortium, des régions de la Caraïbe, de l'Afrique, du Moyen Orient...



# Réforme 2018, loi avenir professionnel

Publiée au Journal Officiel, le 6 septembre 2018, la loi avenir professionnel instaure la réforme 2018 sur l'apprentissage, l'assurance chômage et la formation professionnelle. Elle vient rénover le modèle social et complète la réforme du droit du travail de septembre 2017.

## Le CPF évolue

La rénovation du Compte personnel de formation est une des mesures phares du projet de la « Loi avenir professionnel ».

### 1 - Monétisation des droits

L'alimentation du compte personnel de formation est réalisée en euros à la fin de chaque année, et par des abondements supplémentaires également en euros. L'alimentation régulière du compte est alors fixée à 500 euros / an pour un plafond de 5 000 euros. L'abondement sera permis lorsque la valeur de la formation sera supérieure aux droits inscrits sur le compte.

### 2 - Suppression des listes d'actions éligibles

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, seront éligibles au CPF :

- Les actions de formations sanctionnées par les certifications professionnelles enregistrées au RNCP ;
- les certifications et habilitations recensées aujourd'hui à l'Inventaire (dénommé "répertoire spécifique") ;
- les actions permettant d'obtenir un bloc de compétences

Seront également éligibles :

- les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ;
- les bilans de compétences,
- la préparation du permis de conduire des véhicules légers ;
- les actions de formation d'accompagnement et de conseil dispensées aux créateurs ou repreneurs d'entreprises ;

- les actions de formation en direction des bénévoles, volontaires de services civiques et des sapeurs-pompiers volontaires.

Pour les demandeurs d'emploi, s'ajouteront à ces formations éligibles, les formations financées par les Régions, Pôle emploi et l'Agefiph.

### 3 - Désintermédiation

Un service dématérialisé gratuit, géré par la Caisse des dépôts et consignation permettra au titulaire de compte de gérer en totale autonomie son dossier de prise en charge, de l'inscription au paiement de l'organisme de formation qu'il aura choisi.

### 4 - Un CPF de transition professionnelle

Le Congé individuel de formation (CIF) cède la place au CPF de transition professionnelle.

### 5 - Une contribution unique pour les employeurs

En fonction de l'effectif de l'entreprise et selon son revenu d'activité retenu pour le calcul des cotisations sociales, une fraction sera reversée à France Compétences par l'URSSAF, notamment pour le financement du CPF.

### 6 - Mobilisation du CPF

L'employé pourra mobiliser son CPF de son propre chef, assorti d'une autorisation d'absence si la formation se déroule pendant le temps de travail.

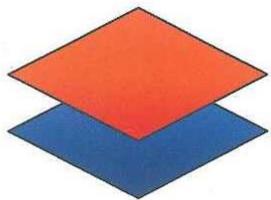
## Accompagnement au financement de vos formations

La législation sur la formation professionnelle continue est en pleine évolution. Par ailleurs, il existe plusieurs dispositifs de financement de la formation professionnelle mobilisables en fonction de la catégorie de la formation désirée, des modalités prévues, des acteurs...

Dans toutes les agences ANCO, nos équipes administratives sont à votre disposition pour vous accompagner tout au long du montage de votre dossier de financement, pour vous conseiller pour une prise en charge rapide et efficace de vos besoins en formation.

*N'hésitez pas à nous solliciter.*





# anco



# 2019

## Tout au long de la vie de vos constructions

Janvier 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1		1	2	3	4	5	6
2	7	8	9	10	11	12	13
3	14	15	16	17	18	19	20
4	21	22	23	24	25	26	27
5	28	29	30	31			

Février 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5					1	2	3
6	4	5	6	7	8	9	10
7	11	12	13	14	15	16	17
8	18	19	20	21	22	23	24
9	25	26	27	28			

Mars 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9					1	2	3
10	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17
12	18	19	20	21	22	23	24
13	25	26	27	28	29	30	31

Avril 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14	1	2	3	4	5	6	7
15	8	9	10	11	12	13	14
16	15	16	17	18	19	20	21
17	22	23	24	25	26	27	28
18	29	30					

Mai 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18			1	2	3	4	5
19	6	7	8	9	10	11	12
20	13	14	15	16	17	18	19
21	20	21	22	23	24	25	26
22	27	28	29	30	31		

Juin 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22						1	2
23	3	4	5	6	7	8	9
24	10	11	12	13	14	15	16
25	17	18	19	20	21	22	23
26	24	25	26	27	28	29	30

Juillet 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	1	2	3	4	5	6	7
28	8	9	10	11	12	13	14
29	15	16	17	18	19	20	21
30	22	23	24	25	26	27	28
31	29	30	31				

Août 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31				1	2	3	4
32	5	6	7	8	9	10	11
33	12	13	14	15	16	17	18
34	19	20	21	22	23	24	25
35	26	27	28	29	30	31	

Septembre 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35							1
36	2	3	4	5	6	7	8
37	9	10	11	12	13	14	15
38	16	17	18	19	20	21	22
39	23	24	25	26	27	28	29
40	30						

Octobre 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
40		1	2	3	4	5	6
41	7	8	9	10	11	12	13
42	14	15	16	17	18	19	20
43	21	22	23	24	25	26	27
44	28	29	30	31			

Novembre 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44					1	2	3
45	4	5	6	7	8	9	10
46	11	12	13	14	15	16	17
47	18	19	20	21	22	23	24
48	25	26	27	28	29	30	

Décembre 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48							1
49	2	3	4	5	6	7	8
50	9	10	11	12	13	14	15
51	16	17	18	19	20	21	22
52	23	24	25	26	27	28	29
1	30	31					

un numéro unique

**08 11 69 66 60** (prix d'un appel local)

anco Martinique - Guadeloupe - Guyane  
Anglet - Biscarrosse - Pau - Bordeaux - La Ciotat

et toujours sur  
[www.anco.pro](http://www.anco.pro)

▶ Contrôle technique construction

▶ Vérifications périodiques

▶ Coordination SPS

▶ Formations



# anco

Tout au long de la vie de vos constructions

Un numéro unique pour  
toutes nos agences

**0811 69 66 60**



Agence d'Anglet  
5 rue Maryse Bastié  
64600 ANGLET

[contact@anco64.fr](mailto:contact@anco64.fr)

Agence de Biscarrosse  
277 rue Forestière  
40600 BISCARROSSE

[contact@anco40.fr](mailto:contact@anco40.fr)

Agence de Bordeaux  
126 Cours de Verdun  
33400 TALENCE

[contact@anco33.fr](mailto:contact@anco33.fr)

Agence de Pau  
Avenue Mail de Coubertin  
64140 LONS

[olivier@anco64.fr](mailto:olivier@anco64.fr)



Route de la Jaille  
97122 BAIE MAHAULT

[contact@anco971.fr](mailto:contact@anco971.fr)



13 Lotissement Calimbé 2  
97300 CAYENNE

[contact@anco973.fr](mailto:contact@anco973.fr)



Immeuble Marguerite Alpha  
25 avenue de l'Anse Madame  
97233 SCHOELCHER

[contact@anco972.fr](mailto:contact@anco972.fr)



515 avenue Tramontane  
Le Forum Athélia IV  
13600 LA CIOTAT

[contact@anco13.fr](mailto:contact@anco13.fr)



24 avenue Marceau  
75016 PARIS

[contact@anco75.fr](mailto:contact@anco75.fr)



Organisme de formation enregistré sous le numéro : 97 97 01821 97 auprès du Préfet de la Martinique (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Id. Data Dock 005185

SARL AU CAPITAL DE 170 000 € RC F DE F – B 88 136

SIRET : 344 440 391 001 44